



## Programmation moteur/jour Mois de Février



C8/C9 = 48

C10/C11/C13 = 170

C13 Bi-Stadio = 12

**TOTAL = 230**

### C K D

#### Arbres à cames :

C13 Bi-Stadio = 560

C10 = 102

### C K D Vilebrequins

C9 = 122

C10 Ford = 96

### F N A

Blocs = 678

Bielles = 947

Culasses = 250

Vilebrequins = 1179

Arbres à cames = 1008

## MOTEURS EXPÉDIÉS

Fin Décembre :

4 320

### DESTINATION DES MOTEURS EXPÉDIÉS EN DECEMBRE 2013

Amérique du Nord: 851

Amérique du Sud : 235

Europe : 3 223

Asie : 11

**TOTAL ANNUEL 2013 :  
56 547**

**Une force  
à vos côtés**

## INFORMATIONS DIRECTION

### Effectifs au 31.12.2013 :

1265 Hommes et 122 Femmes soit un total de 1387 salariés.

### Contrats :

Actuellement, 7 contrats d'apprentissage et 5 contrats de professionnalisation.

### Courrier :

Chaque salarié recevra par courrier un document (fiche fiscale) suite à une prise en compte de la part patronale des cotisations (GMC) concernant la déclaration des impôts sur le revenu 2013.

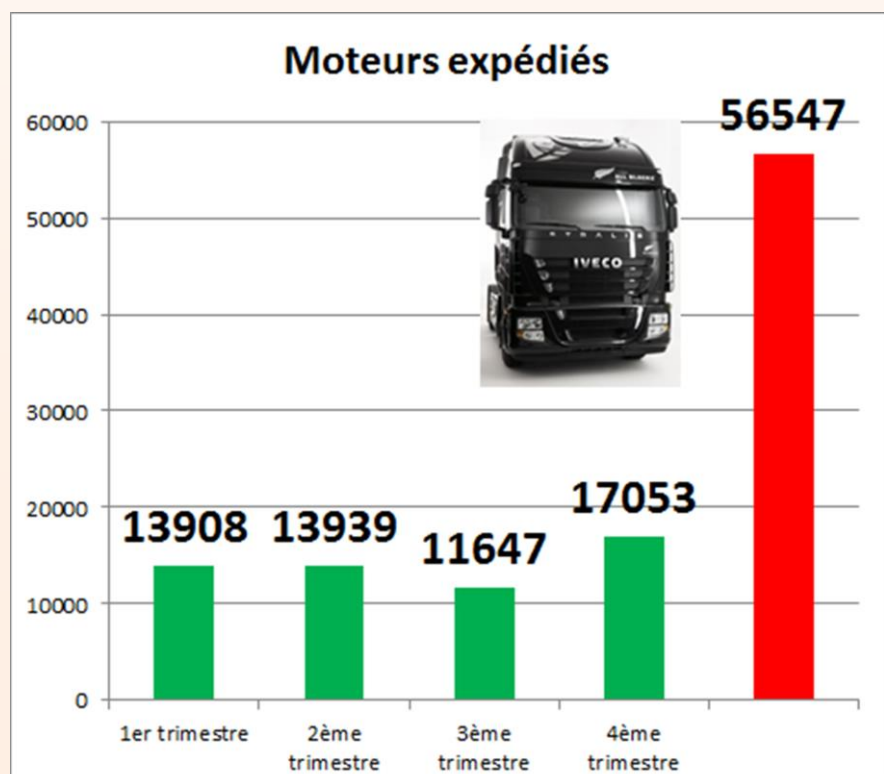
### Service Médical :

Mme GOUTAY, infirmière, quitte l'entreprise. Recrutement en cours.

Suite au départ le mois dernier de Mlle BALLETY, infirmière, une embauche est prévue prochainement.

Modification de l'horaire collectif pour le personnel du service médical, hormis le médecin du travail.

**La CGT a émis un avis défavorable à la modification de ces horaires dits « collectifs ».**



## Questions CGT

### Volume annuel 2014 :

Quel sera le volume annuel, selon chaque variante, au cours de l'année 2014 ?

*Rép. Direction :* « En octobre 2013, nous avons estimé un budget prévisionnel pour l'année 2014 de l'ordre de **44 300 moteurs** réparti de la façon suivante : C8 = 3300, C9 = 4700, C10 = 5700, C13 = 15 000, C11 Euro 6 = 3700, C13 Bi-Stadio = 1400, C13 Euro 6 = 10200 et C16 = 200. Fin décembre 2013, nous avons approuvé un nouveau budget pour l'année 2014 qui représentait environ **43 450 moteurs**. Par conséquent, le volume annuel 2014 devrait se trouver dans une fourchette de **43 à 45 000 moteurs**. Au 1<sup>er</sup> trimestre 2014, il est prévu de réaliser 11 000 moteurs. »

### C11 Euro 6 :

Suite aux différents problèmes rencontrés sur le Cursor 11 Euro 6, pouvez-vous nous transmettre le bilan ?

*Rép. Direction :* « Sur 199 problèmes soulevés, 165 ont été soldés. »

Quel est la capacité productive de chaque ligne, à l'usinage et au montage, pour réaliser la production du C11 Euro 6 ?

*Rép. Direction :* « Usinage : La ligne principale peut produire 158 moteurs et la mini-ligne 38 à 40 moteurs par jour. Montage : La ligne est capable de produire 60% d'Euro 6 et 40 % d'Euro 5 pour une cadence journalière de 170 moteurs en 2x8. »

### Projets 2014 :

Quels sont les projets/études/analyses en cours qui ont une incidence sur l'organisation de travail, les nouvelles technologies, les conditions de travail, etc ... ?

*Rép. Direction :* « Pour la ligne des vilebrequins, 2 Landis (Rectifieuses) ont été achetées avec une livraison prévue avant la fin de l'année 2014. Pour la ligne du cubage des culasses, 3 centres d'usinage Heller. Une étude est en cours pour recevoir les blocs/sous-blocs/culasses déjà peints. Cette activité sera réalisée par un fournisseur ou celle-ci sera effectuée en interne. La décision définitive sera prise courant février 2014. Les blocs C9 provenant de chine arriveront déjà peints. Une réflexion est en cours pour l'embellage des pistons C16. Un projet est en cours pour mettre en place un AGV (Chariot automatisé) entre l'usinage et le montage. »

### Courriers CGT du 15 janvier 2014 :

Avez-vous une réponse à nous transmettre concernant nos 2 courriers du 15 janvier 2014 concernant un jour de RTT coïncidant avec un jour férié (rappel sur 5 ans) et le fractionnement des congés payés (Octroi d'un ou deux jours supplémentaires) ?

*Rép. Direction :* « Vous aurez une réponse écrite pour vos 2 courriers. »

**La CGT a indiqué que l'Inspectrice du Travail nous a donné raison sur nos 2 courriers.**

### Planning réunions :

Nous demandons de connaître le planning concernant les différents thèmes qui doivent être abordés en 2014.

*Rép. Direction :* « Une réunion extraordinaire aura lieu le vendredi 7 février à 9h00 pour fixer le planning des différentes réunions dont l'aménagement du temps de travail et la date des négociations salariales. »

## Organisation du travail :

Nous demandons de mettre en place et/ou de renforcer les équipes VSD-SD.

*Rép. Direction : « 7 salariés polyvalents vont renforcer le VSD aux culasses et aux blocs. 3 salariés vont être en VSD aux vilebrequins. »*

## Intérimaires :

Est-il prévu de recruter des intérimaires ? Si tel est le cas, quel sera l'effectif, dans quels secteurs, pour quelle durée, etc... ?

*Rép. Direction : « Oui, 20 intérimaires supplémentaires au montage du 3 février au 28 février. Actuellement, 11 salariés intérimaires à l'usinage, 76 au montage, 7 à la logistique et 1 à l'administration, ce qui portera l'effectif total d'intérimaires à 115 salariés. »*

## Retraités :

Combien de salariés vont partir en retraite au cours de l'année 2014 ?

*Rép. Direction : « Nous n'avons pas fait le point à ce jour. »*

Nous demandons que les postes vacants fassent l'objet d'un appel à candidatures et que les postulants disposent d'un temps de formation convenable.

*Rép. Direction : « Nous ne sommes pas en mesure de proposer des postes puisque toutes les personnes ne se sont pas encore manifestées. »*

## GMC :

Avez-vous des réponses à nous transmettre suite à nos différentes questions posées lors du Comité Central d'Entreprise du 10 décembre 2013 ? (Prise en charge de la cigarette électronique, envoi des facturations/justificatifs par internet, etc...)

*Rép. Direction : « Actuellement, aucune prise en charge. »*

Pouvez-vous nous affirmer qu'un salarié qui a refusé d'adhérer au régime complémentaire frais médicaux à la GMC est d'office enlevé de l'option de base ?

*Rép. Direction : « Oui. »*

Nous demandons l'élaboration d'une note explicative mentionnant les différentes possibilités qui sont données aux salariés pour adhérer à la mutuelle de son choix ?

*Rép. Direction : « Un document sera adressé avec le bulletin de paie de février qui rappellera les cas spécifiques (Notamment pour les couples travaillant dans la même entreprise) »*

## Réunions « Informations Direction » :

Nous demandons que ces réunions dites « Informations Direction » qui sont informelles, qui ne sont pas consignées par écrit et qui ne figurent pas dans le code du travail fassent l'objet de réunions extraordinaires du Comité d'Etablissement. Nous vous rappelons que seule la CGT a dénoncé cette pratique depuis le 26 juin 2012.

*Rép. Direction : « Une réunion extraordinaire aura lieu le vendredi 7 février à 9h00 pour définir la procédure pour les réunions dites « Informations Direction. »*